

Conserver et transmettre le patrimoine horticole

À travers le programme **Histoires de fleurs**, le Conservatoire méditerranéen partagé entend préserver et redonner vie aux cultures florales locales, tant sur plan botanique que sur celui des savoir-faire.

Le Conservatoire méditerranéen partagé (CMP) est une association loi 1901 dont l'objectif principal est d'organiser et de coordonner la conservation du patrimoine végétal régional au sein d'un réseau de sites et d'acteurs. Mais les variétés sauvegardées ne restent pas sous cloche : l'enjeu est qu'elles réintègrent les circuits de production actuels. Le CMP se positionne ainsi comme un lien entre la préservation du passé, et les besoins techniques et économiques futurs de l'horticulture méditerranéenne.

Créé en 2018, le CMP se concentre d'abord sur l'arboriculture, mais l'association est rapidement sollicitée par la filière horticole pour récupérer du matériel végétal en urgence, ce qui a mené à la création du programme « Histoire de fleurs ». Parallèlement, un volet viticole a été développé avec les cépages anciens. « Histoire de fleurs » est un programme pour la sauvegarde et la valorisation des cultures florales locales (voir encadré ci-dessous). Son ambition est de retrouver et de relancer les fleurs oubliées et les savoir-faire uniques de l'horticulture méditerranéenne. « Ces dernières décen-

nies, l'augmentation de la concurrence internationale a eu pour conséquence la perte progressive de variétés traditionnelles », explique Michel Mallait, conseiller horticole et aujourd'hui administrateur bénévole de l'association. Mais le CMP ne se contente pas de conserver ces plantes avec nostalgie. En comprenant l'itinéraire technique historique d'une plante, il est possible de travailler à sa modernisation pour la rendre à nouveau viable économiquement pour les horticulteurs d'aujourd'hui.

Conserver et valoriser plantes et savoir-faire

« Le CMP évite que les initiatives de conservation isolées ne s'essouffent », précise Claire Mignet, directrice de l'association. Cette dernière assure le lien entre les conservateurs et les experts. Elle mandate historiens, ethnobotanistes, producteurs... pour évaluer le potentiel des plantes conservées, documenter les variétés et les savoir-faire associés. Le CMP travaille avec des stations expérimentales comme le Scradh pour régénérer les collections vieillissantes ou moderniser les itinéraires techniques. Il formalise l'engagement des sites par des conventions

ou accords assurant que les plantes seront entretenues et suivies sur le long terme. L'association s'attache ainsi à conserver les espèces végétales locales, rares, anciennes et de terroir, mais aussi la mémoire technique. Le conservatoire vise enfin et surtout à servir les filières en testant la viabilité économique et technique de variétés anciennes pour les ré-introduire sur le marché.

« Parfois on conserve, parfois on fait du suivi, et parfois on va jusqu'à de la relance, résume Claire Mignet. Le marché de la fleur coupée se compose aujourd'hui d'une multitude de niches. Auparavant, créer une niche, c'était être dans la marginalité. Maintenant, c'est plutôt la réalité de notre marché. » La démarche du CMP s'inscrit dans un contexte de diversification et dans la dynamique actuelle autour des « fleurs françaises », qui suscite l'intérêt du Collectif de la fleur française.

Un modèle de gestion partagée

Le CMP fonctionne comme une structure « partagée », sans foncier propre. Il recherche et coordonne des partenaires qui acceptent d'accueillir et d'entretenir les végétaux sur leurs propres sites. Ce réseau inclut une grande diversité d'acteurs, tels que :

- l'île Saint-Honorat (Alpes-Maritimes) qui accueille des collections d'oliviers et des variétés historiques d'*Amaryllis belladonna* ;
- le château La Gondonne (Pierre-feu-du-Var) pour les agapanthes mais aussi les pivoines ;
- le Jardin remarquable Baudouvin à la Valette-du-Var (métropole TPM) qui conserve des strelitzias et travaille sur la mémoire de la violette ;
- le lycée d'enseignement agricole de Saint-Maximin (Var) qui participe à la conservation de la prune de Brignoles ;
- des horticulteurs qui conservent directement certaines espèces pour tester leur relance commerciale.

● Histoire de fleurs : cinquante fleurs à sauvegarder

Le programme « Histoire de fleurs », piloté par le Conservatoire méditerranéen partagé (CMP) en partenariat avec le Scradh, vise à sauvegarder et à relancer la production de fleurs patrimoniales qui ont marqué l'histoire horticole de la région. Une cinquantaine de fleurs sont à sauvegarder. Ainsi, l'œillet de Nice, une fleur historique de la vallée du Var, autrefois dominante sur les marchés mondiaux, a été cultivée du XX^e siècle jusque dans les années 1960-70. Peu rentable, sa commercialisation a été abandonnée. Avec la mobilisation du CMP dès 2019, les derniers spécimens ont été retrouvés chez un horticulteur à la retraite. Elle fait désormais l'objet d'une collection conservatoire au Scradh et d'un doublon dans les Alpes-Maritimes. Des tests commerciaux récents sur le marché de

Rungis montrent un intérêt renouvelé pour cette fleur au parfum puissant.

Autre exemple, la wax (*Chamaelucium uncinatum*) : bien qu'originnaire d'Australie, la « fleur de cire » est considérée comme un patrimoine technique régional en raison des travaux d'amélioration et de multiplication menés localement dans les années 1990 par le CNIH et l'Inra (amélioration variétale, multiplication *in vitro*).

Le programme englobe ainsi une grande diversité d'espèces patrimoniales pour lesquelles des travaux de recherche ou de conservation sont menés : la jacinthe romaine, la tubéreuse, la violette, la rose 'Tango', l'allium blanc, l'anthémis, le pois de senteur, le souci d'Ollioules, les narcisses et les petits glaïeuls...

Claire Mignet et Michel Mallait, respectivement directrice et administrateur du CMP, à la station d'expérimentation du Scradh (Astredhor Méditerranée).



V. VIDRIL

L'œillet de Nice, cultivé jusque dans les années 1960-70, a failli disparaître. Il fait désormais l'objet d'un programme de sauvetage coordonné par le CMP.

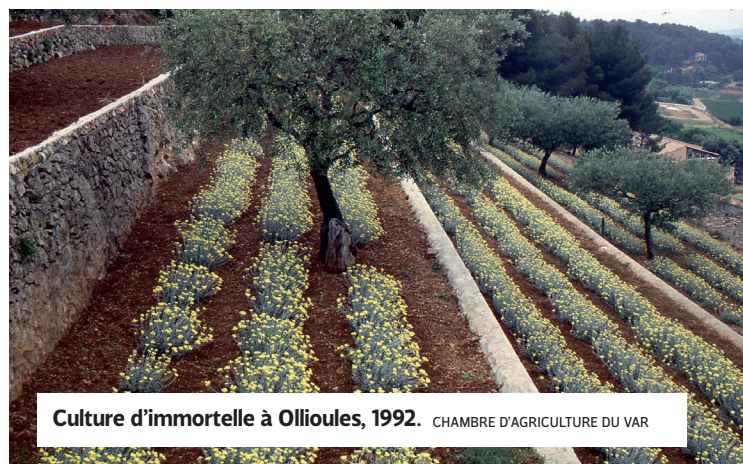


V. VIDRIL

CMP



L'association échange ici autour de la production de tubéreuse. CMP



Culture d'immortelle à Ollioules, 1992. CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR

Des « doublons de sécurité »

Pour garantir la survie des espèces face aux risques (climatiques ou sanitaires), le CMP applique le principe du doublon de sécurité. Une même collection est idéalement répartie sur deux ou trois sites différents. À titre d'exemple, la collection d'œillets de Nice est installée à Astredhor et en doublon au Cream (chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes). Une partie de la collection de pivoines du Scradh (Astredhor Méditerranée) dispose d'un doublon au château La Gondonne.

« Cette répartition permet aussi de comparer la réaction des plantes selon les conditions locales dans lesquelles elles sont installées (froid plus marqué à Pier-

refeu qu'à Hyères, par exemple) », ajoute Claire Mignet.

Bien que le CMP soit le coordinateur, le financement des actions de conservation repose sur des programmes européens (Interreg Alcotra pour le projet Fleurstoria), nationaux (Casdar pour Multiflora) (voir encadré ci-dessous) et du mécénat d'entreprise (Fondation L'Occitane, Maisons du Monde, etc.).

Recueillir et sauvegarder la mémoire technique

Le CMP vise non seulement à conserver une plante mais aussi le geste technique qui l'a vue naître. Via le travail de l'historienne et ethnobotaniste Pauline Mayer de Boisgelin, l'association œuvre à re-

cueillir la mémoire orale et ainsi préserver des savoir-faire et les itinéraires techniques historiques qui risquent de disparaître. Cette démarche permet de documenter des gestes et des procédés, comme le savoir-faire spécifique lié à la confection des bouquets de violettes menacé par l'arrêt de la production pour la fleur coupée au profit de la confiserie ou de la parfumerie : c'est Hélène Hermieux, horticultrice, fille et petite-fille de producteurs de violettes qui a apporté son témoignage.

L'historienne prépare des guides d'entretien pour structurer le recueil d'informations auprès d'anciens horticulteurs spécialisés, elle enregistre et retranscrit la parole des professionnels. Ils peuvent faire l'objet d'un travail de synthèse et sont déposés aux archives départementales du Var et des Alpes-Maritimes, afin de rester pleinement exploitables dans le futur.

Valérie Vidril

Pour en savoir plus : www.conservatoire-partage.org

Deux programmes pour préserver la biodiversité floricole méditerranéenne

Financé dans le cadre d'Interreg Alcotra, le projet Fleurstoria (2025-2026) vise à protéger et valoriser la biodiversité floricole de la Riviera liguro-française en créant une « nouvelle offre méditerranéenne qualitative qui répond aux enjeux du XXI^e siècle ». Le projet documente les variétés historiques du

territoire et fixe des priorités de conservation. Il prévoit :
– la création d'une liste des fleurs patrimoniales de la Côte d'Azur française et de la Riviera italienne ;
– des fiches complètes pour les variétés prioritaires (histoire, culture, caractéristiques morphologiques et génétiques) ;
– un e-book de référence ;

la planification d'espaces dédiés à la conservation *ex situ*.

Porté par la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, le projet Multiflora (2025-2028) accompagne le développement d'une production locale et durable de fleurs coupées, en offrant des pistes de diversification aux

maraîchers et grandes cultures. Le Conservatoire méditerranéen partagé mène les enquêtes ethno-horticoles. Le projet réunit différents partenaires, dont le Collectif de la fleur française, le Grab, Planète légumes fleurs et plantes, Excellence végétale, des lycées agricoles...